



C'est l'été

Votre interco en mouvement
dossier Mobilités p.6

SOMMAIRE

Les couleurs de l'instant

| 3

Travaux d'entretien

| 8

Petite Enfance

| 15

Actus

| 4

Dossier circuit court

| 10

Inclusion numérique

| 16

Dossier Mobilités

| 6

Les classes d'eau

| 12

Formations compostage

| 19

Le mot du Président



La saison estivale a démarré, période durant laquelle se déroule une grande partie des travaux sur les voiries d'intérêt communautaire mais également sur les voiries des zones d'activité et sur les équipements gérés par notre intercommunalité.

Au programme de l'été figurent notamment la réfection de la voirie entre Neuilly-en-Thelle et Puiseux-le-Hauberger mais également l'aménagement sécuritaire du gros rond-point de la zone des Portes de l'Oise (rond-point situé à proximité du magasin Leclerc qui fera aussi l'objet à l'automne de modifications paysagères) et la création d'une bande de stationnement devant l'entreprise Au Forum du Bâtiment.

Les totems matérialisant les nouveaux arrêts du Pass Thelle Bus sur la ligne intra urbaine de Chambly seront également posés début août et 4 arrêts bénéficieront d'un aménagement podotactile.

Des travaux de création d'une liaison douce entre les communes d'Erceuil et de Neuilly sont également prévus pour une livraison à la rentrée. En outre, la CC Thelloise assurera la réhabilitation des réseaux d'assainissement dans la commune de Précly-sur-Oise.

Ces travaux liés à l'usure du réseau permettront le remplacement de canalisations et un écoulement optimal, avec une protection durable contre la corrosion et un faible impact environnemental.

Avant la rentrée, les gymnases de Noailles et Sainte-Geneviève bénéficieront quant à eux d'une remise aux normes électriques, le gymnase de Sainte-Geneviève sera équipé d'un contrôle d'accès automatisé. Une étude de la structure du gymnase de Noailles est en cours afin d'optimiser les espaces. A noter que ces travaux ont fait l'objet d'un subventionnement intéressant.

Nos équipes profiteront également de cet été pour poursuivre l'actualisation des panneaux d'entrée de territoire, afin d'améliorer le maillage et l'identification de nos voiries.

Dans ce Mag, nous vous proposons également de découvrir les ateliers informatiques proposés à nos seniors en différents points du territoire, étant précisé que la CC Thelloise travaille actuellement à une labellisation France Services qui permettra un accompagnement au plus près de tous les habitants éprouvant des difficultés dans leurs démarches administratives.

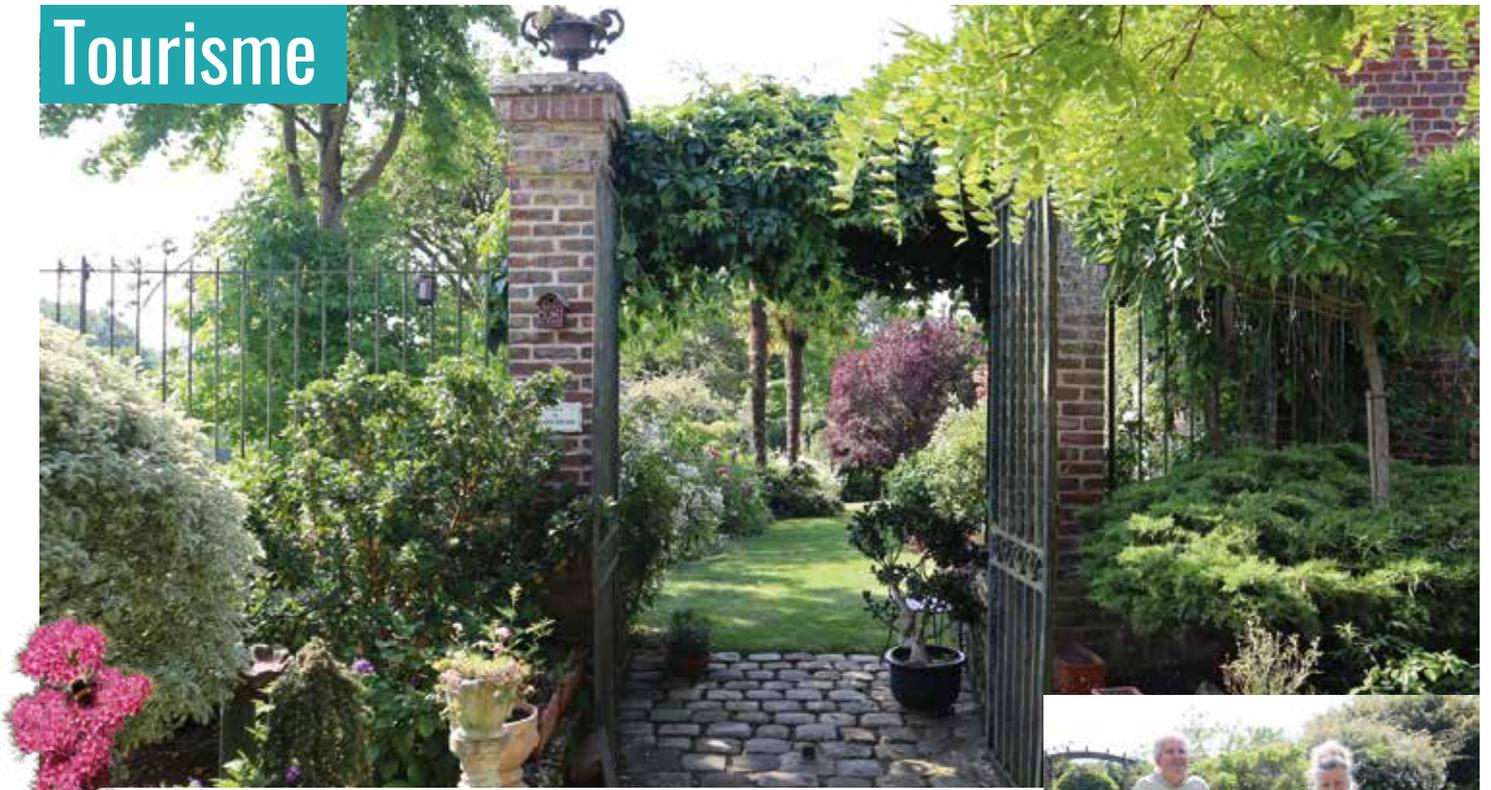
Si vous recherchez un mode de garde pour votre enfant, n'hésitez pas à faire appel à notre service Petite Enfance qui gère deux haltes garderies itinérantes et pourra également vous mettre en relation avec des assistantes maternelles, via le Relais Petite Enfance. Les inscriptions sont ouvertes.

Ce Mag fera la part belle aux formations compostage dispensées par le pôle Prévention - Gestion des déchets sur le territoire qui rencontrent un vif succès, aux classes d'eau destinées aux élus et aux scolaires mais également au Tourisme en mettant à l'honneur un magnifique jardin ouvert au public à Villers-Saint-Sépulcre.

Nous vous proposerons enfin de découvrir l'activité de la Direction Générale de la CC Thelloise et de ses services, support incontournable, au service de notre action en direction des communes et de leurs habitants.

*« Très bel été
à toutes
et à tous ! »*

Pierre DESLIENS



■ Idée de sortie estivale

Les Couleurs de l'Instant : la poésie au jardin

« Au départ, on l'a fait pour nous ! » Quand on les interroge sur leur magnifique jardin paysager qui s'étale derrière leur maison sur 3500 m², Patrick et Marie-Joe Meyran ne tarissent pas d'anecdotes.

« Nous sommes arrivés ici il y a presque 35 ans, sans avoir de passion particulière pour le jardinage. Nous avons adhéré à la société d'horticulture de Beauvais et avons participé à des visites de sites... et puis ça s'est enchaîné, massif par massif, assez intuitivement et presque à l'insu de notre plein gré ! » sourit Patrick, paysager en chef de ce havre de paix qui invite à la promenade.

Personnalité unique

Pharmacien de métier, à Noailles puis à Liancourt, le Villersois et son épouse, aujourd'hui reconvertis dans la botanique, passent désormais leur temps à entretenir ce jardin qui vous emmène en voyage au cœur d'une multitude de végétaux, le long de petites allées qui s'échappent d'un chemin central aux belles perspectives.

Le visiteur peut ainsi se laisser porter au gré des envies et des couleurs (de l'instant) pour découvrir des espaces composés comme des « scènes » aux ambiances variées.

Forêt de bambous, plan d'eau bordé d'une végétation luxuriante de milieu humide, pergola fleurie offrant un tunnel ombragé... ce patchwork d'univers a été pensé pour apprécier et profiter de chaque plante dans cette nature environnante, bordée de paisibles pâturages.



« Nous avons fait le choix de n'utiliser aucun produit chimique et de ne jamais traiter... et du coup le jardin bénéficie d'un très bon équilibre naturel. Tout s'est fait très... progressivement, un peu à la manière d'un peintre devant son tableau, par touches de couleurs, de formes, d'ombres et de lumières »



Visite avec Marie-Joe, Patrick et Terre Cuite

explique Patrick, capable aujourd'hui de nommer et de parler des particularités de toutes les espèces présentes sur ce site, unique et forcément très personnel.

500 visites par an

« Nous avons ouvert au public il y a 7 ans. La visite est libre, mais nous sommes toujours disponibles pour répondre aux questions, autant pour les particuliers que pour les groupes, qui viennent parfois de loin. Un jour par exemple, nous avons accueilli 40 personnes venues de l'Oregon ! » racontent nos hôtes, qui confient leur souhait de « ne plus planter » désormais, voir même de réduire les massifs dans les années à venir.

« L'entretien demande beaucoup d'énergie. S'il le faut, nous laisserons les gros arbres prendre le dessus et le jardin deviendra un parc, mais il y a une part d'intimité ici... je ne me vois pas confier la tâche à un autre jardinier » glisse Patrick.

Jardin les Couleurs de l'Instant - 38 rue de la place - 60134 - Villers-Saint-Sépulcre

Visites du jardin uniquement sur rendez-vous, au 06 52 15 99 46

Du jeudi au dimanche, de 10h à 18h - Tarif : 5€





DOSSIER DE PRESSE - 15 AVRIL 2021

France services,

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

■ France Services : les services publics près de chez vous !

France Services est un dispositif d'accueil et d'accompagnement aux démarches administratives et numériques du quotidien, regroupant un bouquet d'opérateurs, comme les Finances publiques, la CAF, Pôle Emploi, la Poste ou l'Assurance Retraite...

En vue de la mise en place du dispositif France Services sur le territoire de la Thelloise, nos équipes ont rendu visite à nos voisins de la Communauté de communes du Vexin-Thelle, afin de profiter de leur retour d'expérience.

Le Vexin-Thelle propose en effet des permanences « multi-sites » (6 au total pour couvrir leur territoire avec 24 heures de permanences chaque semaine au total), assurées par des animatrices en lien avec le centre social de l'intercommunalité.

Les équipes de votre CC Thelloise travaillent actuellement à la mise en place de permanences de ce type, qui permettront à chacun de bénéficier d'un accompagnement et d'aide à l'utilisation des services numériques de proximité.



■ Travaux d'été dans les équipements communautaires

Pas de trêve estivale pour la rénovation des gymnases !

Avant la rentrée, les équipements de Noailles et Sainte-Geneviève bénéficieront d'une remise aux normes électriques. Le rail du rideau au gymnase de Noailles sera remplacé. Le gymnase de Sainte-Geneviève connaîtra l'installation d'un rideau de fer coupe-feu au niveau de sa zone de stockage, ainsi que l'installation de caméras et d'un système de contrôle d'accès.

Nos équipes profiteront également de cet été pour poursuivre le renouvellement des panneaux d'entrée de territoire, afin d'améliorer le maillage et l'identification de nos voiries.



■ Communes, bailleurs et CCAS réunis pour la Conférence intercommunale du logement

Cette conférence organisée et copilotée par la CC Thelloise et un représentant de la Préfecture a permis de réunir les différents acteurs du logement sur le territoire pour valider la future grille de cotation d'attribution des logements sociaux.

L'utilisation de cette grille permettra d'uniformiser la demande de logement sur le territoire afin que les conditions d'attribution soient les mêmes pour l'ensemble des demandeurs, et non plus déterminées par les bailleurs uniquement.

■ Arrêté sécheresse : les bonnes pratiques

À l'orée de l'été, l'alerte « sécheresse » dans l'Oise s'aggrave avec de nouveaux secteurs placés au niveau le plus élevé de « crise ». Votre intercommunalité invite chacun des habitants à faire preuve de civisme et de veiller à ne pas utiliser plus d'eau qu'il n'est nécessaire, que cela soit pour les cultures, l'arrosage des terrains et jardins... ou simplement au quotidien.

Rappelons que pour les secteurs identifiés au niveau de « crise », le remplissage de piscines privées et le lavage de véhicules chez les professionnels est interdit.

Pour en savoir plus, consultez le site de la Préfecture de l'Oise oise.gouv.fr > sécheresse



■ Tournoi inter-entreprises au stade Walter Luzi entre les partenaires du FC Chambly.



Vendredi 2 juin, le club de football camblyzien organisait son 1er tournoi inter-entreprises, auquel il avait convié ses partenaires.

17 équipes, dont celle de votre intercommunalité, ont ainsi foulé le splendide terrain du stade Walter Luzi, pour des rencontres de 8 minutes, par équipe de 8, en demi-terrain.

Félicitations à Georef95, qui a su s'imposer face à l'entreprise MSI... ainsi qu'à l'ensemble des participants de cet événement placé sous le signe de la bonne humeur.

Cartographie des zones d'alerte sécheresse concernées par des recommandations ou des mesures de restriction imposées par l'arrêté sécheresse



■ Forum des métiers du service public

C'était une première ! La CC Thelloise a participé, le 15 juin dernier, au Forum des métiers et du service public organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, à Beauvais.

L'occasion de s'intégrer au maillage des structures et partenaires du territoire (40 entités y étaient représentées), mais également de présenter les offres d'emploi actuellement à pourvoir au sein des équipes de l'intercommunalité !





Marc Virion,
Vice-Président délégué
aux mobilités



■ Plan de Mobilité Simplifié : votre intercommunalité en mouvement

Concevoir un plan de mobilité vise à répondre à plusieurs enjeux

- Coordonner les actions en matière de déplacements en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).
- Repenser la mobilité, pour répondre aux besoins de déplacement des personnes et au déplacement des marchandises.
- Développer une approche globale et multimodale des déplacements à l'échelle intercommunale, en lien avec le développement du territoire.

Axes principaux pour la CC Thelloise

1. Améliorer l'offre de transport en commun sur le territoire et en lien avec les territoires limitrophes.
2. Développer les modes alternatifs à l'usage de la voiture solo (vélo, marche, mobilités partagées, comme le covoiturage et l'autopartage...).
3. Encourager la transition énergétique des transports (réduction de la dépendance aux énergies fossiles).

Actions communes à l'ensemble des scénarii envisagés

1 - Transports en commun

- Optimiser l'offre existante du Pass Thelle Bus
- Élargir la liaison avec d'autres territoires

2 - Mobilités partagées

- Mener des actions à destination des entreprises et des habitants pour développer le covoiturage / autopartage

3 - Mobilités douces

- Mettre en place un plan de mobilité douce à l'échelle de l'intercommunalité

4 - Intermodalité

- Faciliter les changements de moyens de transport en aménageant des aires de service

5 - Flux de circulation

- Conseiller des itinéraires de dévoiement (barreau de Noailles et échangeur A16)

6 - Information et communication

- Améliorer la communication sur les mobilités alternatives à la voiture solo, notamment pour le transport à la demande, les transports en commun et le covoiturage

Notre avancée

Phase 1 & 2

Aout 2022 >
mai 2023

1^{ère} phase de réalisation du diagnostic. Présentation des enjeux.
Phase 2 : recherche de solutions et définition de scénarii d'aménagement à court, moyen et long terme.

Phase 3

Mai >
août 2023

L'étape suivante, la phase 3, est en cours, avec l'élaboration du plan d'actions. Un atelier de travail doit se tenir quelques jours après l'impression de votre Thelloise Mag, afin de formaliser ce plan d'action en hiérarchisation et priorisation.

Actuellement

Phase 4

Septembre >
Décembre 2023

Phase 4 : consacrée à la concertation publique et à l'adoption du Plan de Mobilité Simplifié.

■ Pass Thelle Bus : c'est bien ici !

À la suite de la mise en service de la ligne urbaine à Chambly, l'implantation de nouveaux totems signalétiques sera finalisée cet été.

14 de ces mobiliers ont été installés en mai dernier afin de matérialiser les points d'arrêts et d'informer les usagers du fonctionnement de la ligne régulière (horaires, fonctionnement, tarifs...)



■ Le Pass Oise Mobilité devient la carte Pass Pass



La nouvelle carte Pass Pass, remplace désormais votre carte Oise Mobilité actuelle.

La carte Pass Pass vous permet de vous déplacer sur l'ensemble des réseaux des transports collectifs de l'Oise (bus, car, transport à la demande) mais aussi de la Région... y compris sur les TER Hauts-de-France !



Envoyée gratuitement à votre domicile, elle est accompagnée d'un mode d'emploi. Elle est chargée de l'ensemble de vos titres de transports à votre première utilisation - à compter du 10 juillet 2023.

Attention : pour les scolaires, l'inscription annuelle reste obligatoire !

Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez contacter l'agence **Oise Mobilité** par téléphone au 0970 150 150 ou par courriel à contact@oise-mobilite.fr,



■ Transports scolaires - Rentrée 2023-2024

Le Pass Thelle Bus peut assurer, par dérogation, le transport des élèves vers un arrêt le plus proche de l'établissement scolaire, dès lors qu'il n'existe pas de ligne scolaire de la Région Hauts-de-France.

Par convention avec la Région, la CC Thelloise autorise le transport en Pass Thelle Bus en période scolaire, dans la limite d'un aller-retour par jour, certains élèves résidant sur le territoire de la CC Thelloise et ne disposant pas de ligne de transport scolaire.



Pour les inscriptions à ce service, rendez-vous sur le site de Oise Mobilité onglet réseau-transport scolaire-Pass Thelle Bus.

■ Covoiturage : le bon réflexe !



Saviez-vous que depuis janvier 2023, les conducteurs qui utilisent le covoiturage pour leurs trajets quotidiens peuvent recevoir une prime de 100 euros ?

Elle est reversée par les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif. Les plateformes et applications de covoiturage permettent de profiter d'une expérience de conduite conviviale en compagnie de covoitureurs aux profils vérifiés, dont les horaires correspondent aux vôtres.

Différentes aides et plateformes disponibles



Cette prime a pour but d'inciter les automobilistes à réduire leurs trajets individuels, dans une démarche d'économie évidente : Économie de carburant - et donc de frais de déplacements sur vos trajets quotidiens. Économie d'énergie - un petit geste pour la planète (...et il n'y en a pas de trop petit !)

Économisez, respirez, partagez !

■ Voiries et zones d'activité économique : Des travaux d'aménagement au service de votre quotidien

Cet été, le territoire connaît un large programme de travaux d'entretien, impliquant un travail transversal des services mobilités, patrimoine et développement économique de la CC Thelloise.

Mutualisation

Depuis le 8 juin dernier, l'entreprise Colas est attributaire du marché d'accord cadre de voirie pour les 3 années à venir, l'objectif est double :

1. **Réaliser des travaux de voirie** pour le compte de l'intercommunalité dans les zones d'activité, les voies communautaires et les voiries des équipements communautaires.
2. **Permettre aux communes adhérentes** au groupement (23 communes sur 41) de réaliser tous types de travaux (entretien, revêtement de chaussée...) pour leur compte.

Travaux d'entretien

- **Novillers-les-Cailoux / Sainte-Geneviève**
Curage des noues et bassins
- **Noailles**
Reprise de l'entrée sur le domaine public
- **Précy-sur-Oise**
Curage des regards
- **Sainte-Geneviève (Petite Campagne)**
Curage de la noue
- **Chambly (Portes de l'Oise)**
Réparation et mise en place de barrières de ville, aménagements sécuritaires (pose de miroir)



Chantiers divers



- **Chambly (Portes de l'Oise)**
Enrobé du giratoire - Création de trottoir et mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite - rue François Truffaut
Réhabilitation des trottoirs et places de stationnement - rue Copernic
- **Sainte-Geneviève (Petite Campagne)**
Création d'un puit d'infiltration
- **Saint-Sulpice (Parking de la gare)**
Reprise d'une tranchée et de l'accotement pour les candélabres
- **Chambly (Parking de la piscine Aquathelle)**
Changement des potelets du parking
- **Chambly (Pass Thelle Bus)**
Aménagement de voirie pour les arrêts de la ligne urbaine (accessibilité)
- **Puiseux-le-Hauberger/Neuilly-en-Thelle (voie communautaire)**
Réalisation d'enrobé coulé à froid

Lumière sur l'éclairage public



La CC Thelloise a initié un audit complet afin de répertorier l'ensemble des candélabres des zones d'activité et de leur état, en vue d'une modernisation de l'éclairage public dans les prochains mois.

Nouvelles voiries : pourvu qu'elles soient douces



Les liaisons douces permettent un meilleur partage de l'espace public entre les automobilistes, les deux-roues et les piétons. Deux chantiers d'envergure sont actuellement en cours sur le territoire:

● **Ercuis - Neuilly-en-Thelle**

Création d'une liaison de 330 mètres linéaires permettant de raccorder ce cheminement à la voie verte existante (ancienne voie ferrée) et d'offrir une meilleure desserte aux usagers en sécurisant les déplacements à pied ou à vélo.

Coût de l'opération : 173 544 € TTC, financés par l'État (DSIL), le Conseil départemental de l'Oise, la commune d'Ercuis et la CC Thelloise. Livraison prévue fin août 2023.

● **Puiseux-le-Hauberger - Bornel**

Travaux de rénovation de la voirie et d'aménagement d'un cheminement piéton sur les territoires de la CC Thelloise et de la CC des Sablons.

Cette voie douce permettra de sécuriser les déplacements des jeunes jusqu'au collège de Bornel.

Coût de l'opération : 473 000 € TTC, financés par la CC des Sablons, la CC Thelloise et la commune de Puiseux-le-Hauberger.

Développement économique



■ La Région Hauts-de-France, au plus proche de ses habitants

Vous avez besoin d'un renseignement sur les aides de la Région ?

Poussez la porte de l'une des 14 antennes de la Région Hauts-de-France !

Depuis 2016, la Région Hauts-de-France a créé plusieurs antennes régionales, sur l'ensemble du territoire, pour être au plus proche de ses habitants. Elles sont au nombre de 14.

Dans l'Oise, deux antennes sont présentes, à Clermont, et depuis 2021, à Grandvilliers. Ces deux antennes ont été mises en place pour vous accompagner, habitants et acteurs du territoire, dans vos démarches afin de bénéficier d'aides régionales. Elles rassemblent, en un lieu, l'ensemble des services proposés par la Région.

Des aides pour faciliter votre quotidien

Dans ces deux antennes, les équipes d'agents régionaux ont la responsabilité de vous accueillir, pour vous informer sur les solutions apportées par la Région, afin de faciliter votre quotidien. Par exemple, vous y retrouvez des aides individuelles qui peuvent s'adresser aux lycéens, aux apprentis, aux étudiants, mais également aux salariés, aux demandeurs d'emploi ou encore aux retraités.

De nombreux dispositifs portent sur la mobilité comme l'aide au permis de conduire pour l'insertion des jeunes, l'aide au transport ou encore le prêt de véhicule.

Une aide à la garde d'enfants est également proposée pour les parents qui ont recours à un mode de garde agréé.

Le dispositif régional Proch'Emploi permet de mettre en relation les entreprises qui recrutent et les demandeurs d'emploi. Les entreprises comme les demandeurs d'emploi sont mis en relation avec les conseillers Proch'Emploi.

De même, les personnes en recherche de formation ou en reconversion peuvent bénéficier du dispositif Proch'Info Formation, qui les oriente vers les formations proposées en Hauts-de-France.

Des aides pour les professionnels

Les acteurs économiques, les associations ou les collectivités locales peuvent également se rendre dans ces antennes pour être accompagnés et ainsi bénéficier de l'une ou de plusieurs aides régionales : les aides aux Communes et aux Territoires, le Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle, les Fonds européens...



**Région
Hauts-de-France**

Que vous soyez habitants ou professionnels, n'hésitez pas à les contacter ou à vous y rendre :

▪ **Antenne de la Région CLERMONT**

4 Avenue des Déportés
60600 CLERMONT

antenne-clermont@hautsdefrance.fr

Tél. 03 74 27 30 40

Du lundi au vendredi

08h30 - 12h et 13h30 - 17h

▪ **Antenne de la Région GRANDVILLIERS**

11 Avenue Saget

60210 GRANDVILLIERS

antenne-grandvilliers@hautsdefrance.fr

Tél. 03 74 27 81 70

Lundi : 13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi : 08h30 - 12h et

13h30 - 17h30

Vendredi : 08h30 - 12h et 13h30 - 16h

Retrouvez plus d'informations sur les antennes de la Région sur www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales/

■ Directement du producteur au consommateur... ...et si l'on consommait Thelloise ?



« Manger local, c'est idéal ! » Si ce slogan n'est pas inconnu de certains de nos lecteurs, les habitudes de consommation montrent que nous consommons souvent des fruits et légumes qui voyagent plus que nous...

D'un point de vue économique, écologique et humain, le circuit court offre pourtant un intérêt indéniable, que votre Thelloise Mag vous présente cet été :

Quel est le principe des circuits-courts ?

Il s'agit d'un mode de commercialisation des produits agricoles qui se caractérise par la proximité géographique et la vente directe du producteur au consommateur, ou avec un intermédiaire au maximum, explique l'Institut National de la Consommation.

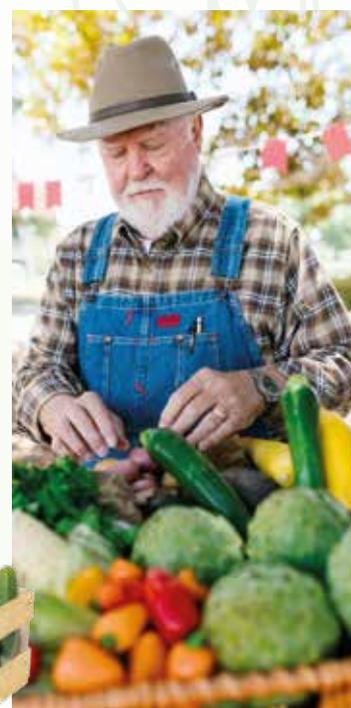
La proximité géographique en circuits courts implique moins de transport de marchandises. La culture est souvent biologique et l'élevage, plus respectueux des animaux. Tous ces facteurs génèrent donc une économie plus durable en faveur de l'environnement.

Le peu de transport et d'intermédiaires assure également au producteur une rémunération au juste prix et plus équitable. La qualité des produits s'en ressent aussi, car ces derniers sont de saisons et récoltés au moment adéquat.

Enfin, la proximité relationnelle entre le consommateur et le producteur permet de créer davantage de lien, et une transparence quant à la provenance des produits. Cela valorise le travail des producteurs et éleveurs locaux.

En résumé :

- Moins d'intermédiaires.
- Meilleur pour la nature.
- Meilleure rémunération du producteur.
- Crée du lien social
- Gage de transparence qui valorise le travail des éleveurs et des producteurs.
- Accessible à tous.





Quelques adresses près de chez vous



La Ferme de Lamberval



Située à Fresnoy-en-Thelle, la ferme, spécialisée dans l'huile (de colza et de tournesol) et la culture de pommes de terre, propose ses produits en libre-service depuis février 2021.

Sur place, retrouvez également des œufs bio de Boran-sur-Oise, ou encore du miel de Mesnil-en-Thelle.

41 rue de Lamberval
Fresnoy-en-Thelle
ouvert 7j/7 de 8h à 22h



La Ferme du Relais



Rendez-vous à Noailles pour découvrir la Ferme du Relais, une institution depuis les années 80 !

Associée à la Ferme de la Nonette à Chantilly, l'établissement propose de passer directement « du champ à l'assiette », notamment avec sa production ultra locale d'asperges, de volailles et confitures.

66 rue de Calais
Noailles
contact : lafermedurelais.com



Les Produits Fermiers du Thelle



À la croisée de Neuilly-en-Thelle, Ercuis et Crouy-en-Thelle, les Produits Fermiers du Thelle proposent des paniers complets avec des fruits et légumes, de l'épicerie, des fromages et des yaourts.

Des produits de saison, issus d'une culture locale à Morangles (carottes, poireaux, pommes de terre) à découvrir deux après-midis par semaine.

Route de Crouy-en-Thelle
Ercuis
(croisement de la D929 et D92)
les mercredis et vendredis
de 15h à 19h



La Cueillette d'Anserville



L'entreprise familiale cultive fruits, légumes et fleurs de saison sur 6 hectares de potager. Intégré au réseau des « cueillettes Chapeau de Paille », le site propose une promenade ludique pour les visiteurs, qui peuvent repartir avec le fruit de leur récolte.

À tester en famille !

Et pour ceux qui veulent la fraîcheur sans le « labeur », depuis l'an dernier, le magasin du « Marché d'Anserville » vous accueille en face de la cueillette, avec sur les étals une sélection de produits en provenance directe de producteurs et artisans partenaires.

Rond-point D609 / D101
rue de Dieudonne
Puisseux-le-Hauberger
contact : cueillette-anserville.fr

Des produits bien dans votre assiette !

Assainissement



Alain Devooght,
Vice-Président délégué
à la ressource en eau



■ Ressource en eau : Les classes d'eau font leur grand retour !

Classes d'eau élus...

La Communauté de communes Thelloise, au travers de ses compétences en matière de GEMAPI et de protection et mise en valeur de l'environnement, a souhaité proposer des sessions d'information à destination de tous les élus de son territoire sur les thèmes liés à l'eau et aux milieux aquatiques.

La question de l'eau dans tous ses aspects, et dans le contexte du changement climatique, constitue en effet un sujet de préoccupation pour tous : les collectivités ont à faire face à des problèmes, tels que les sécheresses ou les inondations.

Jeudi 27 avril, l'intercommunalité a organisé sa 1^{ère} journée de classe d'eau : 22 élus venus de tout le territoire, dont le président Pierre Desliens et le vice-président délégué à la ressource en eau, Alain Devooght y ont pris part.

Le ruissellement

Le matin, la thématique abordée était celle du ruissellement. En milieu rural, les habitations sont parfois touchées par des coulées de boues, mélanges d'eaux de pluie et terres agricoles ou autres. Les participants ont pu découvrir que des solutions existent pour limiter les impacts de ces événements.



C'est par un transport en commun affrété par la CC Thelloise que les participants ont été conduits à Clairoix près de Compiègne, au siège du Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA). Ils ont été accueillis par l'équipe de ce dernier, qui leur a fait découvrir sur place le showroom présentant différents ouvrages visant à limiter l'impact des coulées de boues et à mieux gérer les eaux pluviales. Ensuite, les intervenants ont emmené les élus découvrir les aménagements récemment réalisés par la commune de Jaux (également près de Compiègne).



Philippe Deblois, 1er adjoint au Maire, a présenté, d'un point de vue technique, administratif ou financier, les projets de limitation du ruissellement mis en œuvre sur un hameau par la mairie, avec le soutien technique du SMOA.

Les zones humides

Après un repas pris en commun, qui a été l'occasion de prolonger les échanges, les participants ont pu aborder le sujet de la gestion des zones humides. Celles-ci ont un rôle essentiel pour la biodiversité mais aussi pour la prévention des inondations puisqu'elles servent de rétention des eaux.



Direction le Marais de Sacy-Le-Grand, où la chargée de mission du SMOA a présenté les caractéristiques de cet endroit unique.

Les différentes fonctionnalités et l'intérêt majeur de ce marais en termes d'hydrologie, écologie mais aussi patrimonial ou économique ont été explicitées.



À l'issue de cette journée, chacun a reçu un guide d'information relatif à la lutte contre le ruissellement avec des fiches techniques détaillant différents types d'aménagements envisageables, dont ceux qui ont été vus à Clairoux et Jaux.

Merci à l'ensemble des participants de ce premier évènement studieux et convivial... et rendez-vous prochainement pour une nouvelle journée de classe d'eau !

... et classes d'eau scolaires !

Vendredi 26 mai, les élèves de l'école de Belle-Église ont pu profiter d'une classe d'eau organisée par leurs enseignantes, avec l'aide de la subvention allouée par la Communauté de communes Thelloise. Du CP au CM2, 42 enfants ont pris part à cette aventure !

« Lors de cette classe d'eau, nous avons beaucoup appris grâce à des activités que nous n'avons pas l'occasion de faire souvent, comme la pêche, la visite du Moulin de St Félix et nous avons eu des interventions très intéressantes de professionnels. Nous espérons en refaire une l'an prochain ! »
Les écoliers de Belle-Église



Travaux de voirie à Précy-sur-Oise

DE JUIN À SEPTEMBRE 2023



RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT PRÉCY-SUR-OISE

Attention : TRAVAUX DE VOIRIE

LA CIRCULATION SERA PERTURBÉE dans les rues suivantes :

- Rue et impasse de la Tour du Moulin
- Rue Gaston Watteau
- Sente Sorel
- Rue de la Briqueterie



Les riverains seront informés en temps réel
Pour plus d'informations :

Communauté de communes Thelloise - 02 44 26 99 50

Cet été, jusqu'en septembre, la CC Thelloise assure la réhabilitation des réseaux d'assainissement dans la commune de Précy-sur-Oise.

Ces travaux interviennent en raison de l'usure du réseau, qui présentait des fissures provoquant l'infiltration d'eau parasite et perturbant le bon fonctionnement du système d'assainissement.

Les canalisations remplacées présentent des caractéristiques techniques de qualité grâce à leur revêtement qui assure un écoulement optimal, avec une protection durable contre la corrosion et un faible impact environnemental.

Rues concernées :

- Rue et impasse de la Tour du Moulin,
- Rue Gaston Watteau
- Sente Sorel
- Rue de la Briqueterie



Présentation de nos services

■ Direction Générale et services associés : un support pour les autres services

Leurs missions ne dépendant pas directement des « compétences » de l'intercommunalité mais elles permettent d'assurer « en interne », ou à l'attention des habitants, un service public fiable et continu.



■ La Directrice Générale des Services

pilote l'administration et assure un rôle de « chef d'orchestre »

- Elle coordonne l'action des services au quotidien
- Garantit l'avancée des dossiers
- Assure la cohésion des équipes
- Accompagne et conseille les élus et le président à la prise de décisions...

■ Les Ressources Humaines

assurent au sein de la CC Thelloise la gestion :

- Des carrières
- Des paies
- Du temps de travail et des absences
- Des recrutements,
- De la protection sociale...

Les 2 agents du service proposent également des actions visant à garantir la santé au travail et l'animation du dialogue social... et développent les formations en interne ou en union à destination des collectivités.

■ Le Secrétariat Général

est souvent le premier contact des interlocuteurs de la CC Thelloise et les 3 agents qui composent le service doivent faire preuve de rigueur et de disponibilité.

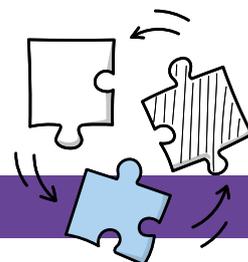
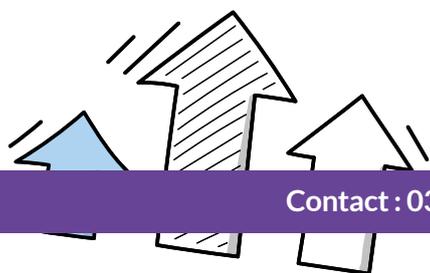
- Accueil téléphonique et physique
- Traitement des actes administratifs (délibérations et décisions)
- Traitement du courrier
- Gestion des salles, des commissions, bureaux et conseils communautaires

- Gestion des fournitures administratives
- Participation à la préparation des événements...

■ Le Service communication

est constitué de 2 agents qui ont pour missions d'interagir et de transmettre les informations, aussi bien entre les services qu'à l'ensemble des habitants.

- Parution du Thelloise Mag
- Mise à jour du site internet et animation des réseaux sociaux,
- Création visuelle des différents supports (de l'imprimé au numérique en passant par la vidéo),
- Entretien de la relation presse
- Participation à la réalisation de certains événements...



Petite enfance

■ Haltes Garderies Itinérantes : Un mode de garde à la journée



Les inscriptions sont ouvertes pour les deux structures de la CC Thelloise, qui proposent 12 places chacune, en journée, de 8h à 18h

Sur le territoire, deux structures communautaires itinérantes sont à disposition des familles pour la garde des enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Quels que soient le lieu de résidence et la situation professionnelle des familles, le service répond aux attentes des parents pour un besoin occasionnel ou régulier. Premier pas vers l'école maternelle, la halte-garderie est avant tout un lieu d'activités diverses et de rencontres avec d'autres enfants.



Préparation de la fête de la musique
Atelier Parents/Enfants

Le service emploie des professionnel(le)s de la petite enfance qui mettent en place de nombreuses actions en direction des familles et proposent des modalités d'accueil différant selon les structures :

■ Structure 1

Abbecourt/Neuilly-en-Thelle

10 places en accueil régulier + 2 en accueil occasionnel
Lundi & mardi : Abbecourt (Maison du village)
Jeudi & vendredi : Neuilly-en-Thelle (pôle d'animation jeunesse) (et Puiseux-le-Hauberger lors des vacances scolaires)

■ Structure 2

Puiseux-le-Hauberger/ Sainte-Geneviève

10 places en accueil régulier + 2 en accueil occasionnel
Lundi & mardi : Puiseux-le-Hauberger (rue de l'Équipée)
Mercredi : Sainte-Geneviève (centre Yves Montand)

Thelloise
Communauté de communes

HALTES GARDERIES ITINÉRANTES

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

SEPTEMBRE 2023

2 structures de 12 places

En journée
8h-18h

03 44 26 99 50
enfance@thelloise.fr

Haltes-Garderies Itinérantes
Communauté de communes Thelloise

oise
Office Intercommunal de l'Équipement Rural

sa
Service d'Accueil de la Petite Enfance

Caroline Bill,
Vice-Présidente déléguée
à l'action sociale communautaire

Un mode de garde pas comme les autres

Sur le territoire de la CC Thelloise, les haltes garderies itinérantes se déplacent dans 4 sites différents au cours de la semaine et proposent une alternative à la crèche ou à l'assistante maternelle à temps plein.

Leur logistique tient dans l'une des deux camionnettes de l'intercommunalité, que les agents déchargent en une vingtaine de minutes en fonction du lieu d'accueil...

Une routine parfois contraignante mais qui permet aux familles de profiter d'un mode de garde de proximité.

Depuis l'ouverture du site dédié à Puiseux-le-Hauberger l'année dernière, les directrices et leurs équipes bénéficient d'un local « fixe » spécialement aménagé, qui permet d'accueillir les événements spéciaux et rendez-vous, mais aussi d'économiser quelques transports de matériel... tout en profitant d'un espace dédié agréable.

Renseignements et retrait des dossiers :

- 03 44 26 99 50
- enfance@thelloise.fr
- www.thelloise.fr

Inclusion numérique



ATELIERS INFORMATIQUES :

À vos côtés pour vous accompagner en un clic !

Toute l'année, à raison d'un jour et demi par semaine dans 3 villes différentes du territoire, la CC Thelloise accompagne ses habitants en proposant des ateliers numériques gratuits, avec le concours des communes qui mettent à disposition leurs locaux et du département de l'Oise, via le plan « Oise Seniors ».

L'environnement numérique est désormais partout dans nos quotidiens : Faciliter vos démarches administratives, comprendre les différents abonnements, envoyer des documents, connecter une imprimante à un ordinateur, paramétrer un téléphone portable... la liste des domaines d'utilisation semble infinie.

Pour se servir de leurs appareils, certains utilisateurs ont toutefois parfois besoin d'un « coup de pouce » : c'est là qu'intervient Matthieu Charbonnier, animateur informatique et graphiste de la CC Thelloise depuis près de 20 ans, qui les aide à apprivoiser les outils numériques et à régler les petits soucis du quotidien, pour ainsi devenir plus autonomes.

Apprivoiser l'environnement numérique

« J'accueille beaucoup d'habituels et régulièrement des « petits nouveaux » qui entendent parler de ce service, le plus souvent par le bouche-à-oreille, pour résoudre un problème d'utilisation. En général, les utilisateurs découvrent ensuite peu à peu ce qu'il est possible de faire grâce à l'informatique et internet : il y a toujours à apprendre ! » raconte Matthieu, à l'écoute de ses « apprentis ».

En parallèle des ateliers au format classique, il développe aussi des présentations ciblées qui rencontrent un franc succès. À la fois ludiques et instructifs, ces ateliers sont faciles à mettre en pratique pour les participants, pour se servir des messageries instantanées ou encore des logiciels et applications de visioconférence.



- Mercredi matin de 8h30 à 12h30 - Mesnil-en-Thelle
- Mercredi après-midi de 14h à 17h - Sainte-Geneviève
- Vendredi matin de 8h30 à 12h30 - Hondainville



Ateliers gratuits dans la limite des places disponibles
réservés aux habitants de la Communauté de communes Thelloise
Uniquement sur inscription : 07 56 10 71 60 / m.charbonnier@thelloise.fr

Découverte d'un atelier - Partage d'expériences

Mercredi 7 juin dernier, nous avons pris part à la session proposée au Mesnil-en-Thelle. Les participantes et participants se succèdent, se croisent et échangent dans la bonne humeur, partageant parfois leurs interrogations et apprentissages autour d'un café. **6 d'entre eux ont accepté de répondre à nos questions :**



**Dany, 75 ans,
de Dieudonne**

« Je suis une habituée des ateliers auxquels je participe depuis près de 10 ans ! Je viens aussi souvent que possible, y compris aux formations... Je ressens le besoin de venir régulièrement pour ne pas « décrocher » ... et finalement on a toujours quelque chose à demander à Matthieu ! Aujourd'hui, je cherche à connecter mon portable à mon imprimante. Quand on se pose des questions, il nous trouve des solutions. C'est agréable de pouvoir échanger et apprendre dans un contexte propice, même si 1 heure, c'est parfois court ! ».



**Daniel, 71 ans,
de Neuilly-en-Thelle**

« Avant la retraite, je travaillais dans la métallurgie, mais j'ai toujours été curieux au sujet de la technique et de l'informatique. Ici, je cherche avant tout à savoir manipuler l'ordinateur, exploiter ses possibilités et « bien m'en servir ». Aujourd'hui, je suis là parce que je n'arrive plus à consulter ma banque en ligne, alors je voudrais remettre en place mes accès, c'est quand même pratique... surtout depuis que nous n'avons plus de distributeur dans les communes aux alentours ! »



**André, 79 ans,
de Mesnil-en-Thelle**

« J'ai quitté le monde du travail au début de la généralisation des ordinateurs... aujourd'hui c'est une certitude : on a manqué de cours il y a 30 ans ! Internet prend de plus en plus de place, je m'en sers pour regarder les informations, consulter mes comptes, effectuer des recherches... C'est important de maîtriser au moins les bases. Je pose mes questions, on en profite pour échanger avec les autres participants et je me sens plus autonome ensuite, ça m'évite de devoir demander à mes enfants. C'est un excellent service, il ne faut surtout pas l'arrêter ! »



**Eliane, 69 ans,
de Chambly**

« J'ai découvert cet atelier grâce à mon amie Monique à l'automne dernier. En informatique, il me semble qu'il y a beaucoup de choses que l'on n'utilise pas parce qu'on ne les connaît pas. Personnellement, je me débrouille, mais je ne me trouve pas assez autonome... ça évolue tout le temps. Aujourd'hui, je viens pour le nettoyage de mon disque dur, mais je prends rendez-vous d'une fois sur l'autre parce que j'ai l'impression que les ateliers facilitent vraiment mes usages. »



**Monique, 72 ans,
de Neuilly-en-Thelle**

« Je participe aux ateliers depuis septembre de l'année dernière. J'en ai entendu parler grâce à une connaissance. Je connaissais un peu l'informatique, en tout cas pour les bases, mais j'étais toujours très méfiante. Et puis en parler autour de soi c'est compliqué car tout le monde n'a pas le même niveau. Pourtant on est bien obligé, c'est la nouvelle « paperasse ». Ici, Matthieu nous consacre du temps, on sent qu'il est passionné par la technologie et ses avancées »



**Anne-Marie, 72 ans,
de Mesnil-en-Thelle**

« Avec le système de rendez-vous mis en place depuis la crise sanitaire, le temps d'atelier est mieux réparti et on a tous notre place. Donc quand j'ai un problème, j'attends Matthieu, parce que je sais qu'il va pouvoir m'aider. Aujourd'hui par exemple, j'ai besoin qu'il m'aide à envoyer un document par mail... il m'avait déjà montré, mais je ne pratique pas assez alors j'oublie. Il faut bien avouer que souvent il faut nous expliquer plusieurs fois... il a de la patience, c'est certain ! »

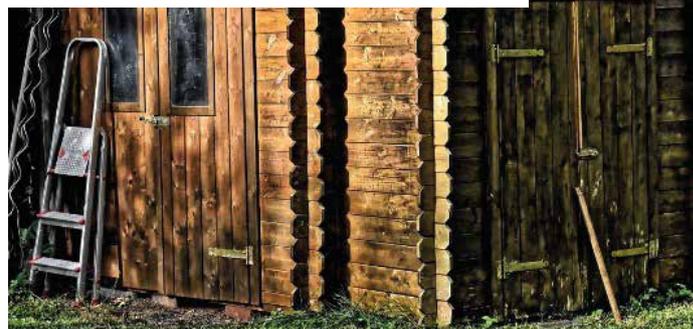
Fiche urba N°7

■ Je construis un abri de jardin non contigu à ma maison individuelle



CERFA à télécharger sur <https://www.service-public.fr/>

QUELLES SONT LES SURFACES DE PLANCHER ET L'EMPRISE CRÉÉES ?



Jusqu'à 20m² inclus 

DECLARATION PREALABLE (DP)
CERFA n° 13703*.. ou 13404*..

Plus de 20m² 

PERMIS DE CONSTRUIRE (PCMI)
CERFA n° 13406* ..



DELAÏ D'INSTRUCTION (à compter du dépôt du dossier complet en mairie)

1 mois : hors des abords d'un monument historique
2 mois : dans le périmètre des abords d'un monument historique

2 mois : hors des abords d'un monument historique
3 mois : dans le périmètre des abords d'un monument historique

MON PROJET RESPECTE-T-IL LE REGLEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MA COMMUNE ?



Celui-ci est consultable sur le géoportail de l'urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/), sur le site internet de la commune ou à défaut, en commune.

Il détermine l'implantation possible sur votre propriété, et les matériaux autorisés. Souvent, les règlements disposent que l'abri de jardin doit être installé à l'arrière de l'habitation.

Documents à fournir pour une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PCMI)

CERFA : à compléter, dater et signer.

DP1/PCMI1 : un plan de situation à l'échelle de la commune complète, mentionnant le nom des rues, indiquant quelques repères, et pointant la parcelle concernée par le projet (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>)

DP2/PCMI2 : un plan de masse, côté dans les 3 dimensions (longueurs, largeurs, hauteurs au faitage et à l'éégout du toit) et à l'échelle, avant et après travaux. Les distances entre l'abri et l'alignement, et entre l'abri et les limites séparatives devront apparaître également.

DP3/PCMI3 : un plan de coupe du terrain et de la construction, côté et à l'échelle, avant et après travaux faisant apparaître le terrain naturel et le terrain fini

DP11*/PCMI4 : une notice décrivant le terrain et le projet et faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux

DP4/PCMI5 : un plan des façades et toiture de l'abri après travaux, côté et à l'échelle

DP5 ou 6*/PCMI6 : un document graphique (type photomontage) permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement

DP7 et 8*/PCMI7 et 8 : des photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (à l'intérieur de la parcelle) et dans le paysage lointain (prise de vue de la rue)

Nombre de dossiers (CERFA + plans) à déposer en mairie

4 exemplaires (3 pour la commune, 1 pour le service instructeur)
5 exemplaires si votre projet se situe dans le périmètre des abords d'un monument historique (se renseigner en mairie ou consulter <https://monumentum.fr/oise-d-60-carte.html>)

IL EST CONSEILLE D'EN GARDER UN EXEMPLAIRE POUR SOI EN PLUS



MON PROJET EST ACCEPTE, QUE DOIS-JE FAIRE ? DEVRAI-JE PAYER DES TAXES ? DES IMPÔTS ?

Le projet est assujéti à la taxe d'aménagement (parts communale et départementale) et la redevance d'archéologie préventive (si le terrain naturel est modifié).



Un abri de jardin entre en compte dans l'imposition fiscale, il vous appartient d'en faire la déclaration au centre des impôts dont vous dépendez.



Un panneau visible de la voie publique et décrivant le projet devra être installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier.

Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A.424-15 à A.424-19 du Code de l'Urbanisme, est disponible dans la plupart des magasins de matériaux.



Jean-Jacques Dumortier,
Vice-Président en charge de la
prévention-gestion, valorisation des déchets.



■ La Thelloise a déjà équipé plus de 2500 foyers en composteurs... À quand votre tour ?

Depuis le début de l'année, la Communauté de communes Thelloise a proposé dix formations, accueillies dans différentes communes du territoire, pour apprendre à mieux tirer profit du compostage.

Votre Thelloise Mag a assisté à l'une d'entre elle, le 30 mai dernier dans la commune d'Angy :

« Comme vous le savez, à partir de 2024, les particuliers devront pouvoir trier leurs déchets organiques comme les épluchures de fruits et légumes ou les résidus du jardin... les collectivités sont donc désormais tenues de vous proposer des solutions pour vous accompagner au compostage. En moyenne ces déchets représentent 180kg par habitant chaque année... qui peuvent être réduits en quasi-totalité » débute Ombeline Quillévére, responsable du pôle déchets de la CC Thelloise.

Nombreux bienfaits

Dans l'assistance, certains possèdent déjà un composteur ou un lombricomposteur, d'autres pas encore, mais comptent bien s'y mettre.

Après avoir expliqué ce qu'est le compost, on en présente les nombreux bienfaits, pour le sol, la croissance des plantes, la préservations des ressources naturelles mais aussi et surtout pour alléger nos poubelles...

Les participants abordent les avantages et les inconvénients du compostage en tas ou en composteur selon les emplacements et dressent la liste des déchets à déposer... ou à éviter. Viennent enfin les conseils pratiques pour l'utilisation du compost et les bons outils à avoir, assortis du partage d'expériences des participants, ravis de pouvoir échanger sur leurs procédés.



Patrice Crépy, Maire d'Angy

« Je tenais à être présent pour cette formation que nous accueillons. Je composte depuis 25 ans mais c'était très sympathique et grâce à nos échanges je mettrai dorénavant moins d'agrumes dans mon composteur ! »

5 règles d'or pour réussir son compostage :

1. Couper ou broyer le plus possible
2. Équilibrer entre la matière dite « humide » et la matière dite « sèche »
3. Déposer les déchets dans l'ensemble du composteur
4. Brasser régulièrement
5. Maintenir l'humidité

Notez que la récolte peut être réalisée au bout de 6 mois à 1 an, mais que si vous attendez trop longtemps, le compost perdra ses qualités.

« Un test simple consiste à placer sa main au centre du composteur et à en retirer une poignée. Serrez le poing : si vous obtenez beaucoup d'eau, ajoutez de la matière sèche, si vous n'en avez pas du tout, ajoutez de la matière humide ! » explique Ombeline. Un bon compost au fond est homogène, brun, grumeleux, avec une odeur de sous-bois.

■ 100€ de participation pour l'achat d'un broyeur



Pour faciliter la réutilisation des branchages dans les jardins, la CC Thelloise subventionne l'achat de broyeurs de végétaux pour les particuliers et les associations de son territoire.

Retrouvez le formulaire en ligne sur notre site internet. :

www.thelloise.fr

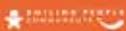
rubrique « Déchets - Les végétaux et le compost »

Pour en savoir plus sur les prochaines ventes de composteurs et formations associées

03 44 26 99 50 – thelloise.fr



638 Rue Anatole France • 60230 Chambly



01.30.28.98.74
www.aquathelle.fr

PASS FAMILLE

**2 ADULTES + 2 ENFANTS OU
1 ADULTE + 3 ENFANTS**

15€^{20*}

20€*

* Résidents de la
communauté de communes
Avec justificatif

* Hors résidents de la
communauté de communes



UN ÉTÉ RICHE EN ANIMATIONS !

STRUCTURE GONFLABLE • BOUÉES
SNACKING • STAGES DE NATATION
INSTANT FAMILLE • OPEN GAMES

De 11h à 19h, Rendez-vous sur la terrasse
Venez découvrir la nouvelle carte au snack !
Glaces, "Bubble Tea", burgers, crêpes...
L'équipe de Bubble Tea Burger
s'occupe de régaler vos papilles!

HORAIRES D'OUVERTURE

ESPACE AQUATIQUE

VACANCES SCOLAIRES	
Lundi - ou Jeudi	10 ^h → 20 ^h
Vendredi	9 ^h → 21 ^h
Samedi + Dimanche	9 ^h → 19 ^h

Pendant les jours fériés, l'équipement est ouvert
aux mêmes horaires que le dimanche

TARIFS

ESPACE AQUATIQUE <small>gratuit pour les moins de 3 ans</small>	PUBLIC	RÉSIDENT *
Enfant 3 à 11 ans inclus	5€	3€
Adulte	6€	4€ ¹⁰
Pass famille 2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants	20€	15€ ²⁰
10 entrées pour toute la famille (adultes, enfants)	50€	38€

Les autres tarifs sont disponibles sur notre site internet

* habitants de la CC Thelloise

